

	Réseau national des Electroniciens	
Rédacteur : SINARDET	Comité de Pilotage National	16/12/2013

Compte Rendu

Réunion du Comité de Pilotage National

20/11/2013 en visioconférence

Version F

Présents : Abderrahman BOUJRAD (AB), Christophe HOFFMANN (CH), Marc IMHOFF (MI), Thierry LEGOU (TL), Christian PERTEL (CP), Sébastien SABOURIN (SSa), Bernard SINARDET (BS)
Invités : Vanessa TOCUT (VT), William BENHARBONE (WB)

Traitement de l'ordre du Jour

OdJ limité à quelques sujets d'actualité, en particulier la plateforme réseaux de la M.I. et la migration des outils du RdE à la DSI. Début de réunion à 14h10. Vanessa TOCUT nous rejoindra à 15h00

1/ plateforme réseaux de la M.I.

- contexte :
 - o la M.I. a demandé aux réseaux de s'investir en participant à la mise en place de la plateforme qui les soutiendra à partir du 01/01/2014 en remplacement de la MRCT.
 - o La M.I. a proposé de travailler sur la base de deux prototypes de chartes : une charte plateforme et une charte réseau.
 - La première charte définit le contexte d'accueil et de soutien des réseaux au sein de la M.I., dont un « label réseau M.I. » qui définit les critères d'accès des réseaux à cette plateforme comme l'interdisciplinarité, la couverture nationale, l'intérêt du réseau validé par les Instituts concernés, le nombre de membres, etc.
 - La deuxième définit des standards concernant le fonctionnement des réseaux M.I. tels que leur CoPil, leur budget, leurs actions, leurs interactions avec la M.I. et les autres organismes ou branches fonctionnelles des tutelles (SFIP, OMES, etc), ainsi que l'évaluation des réseaux
 - o Le travail s'est réparti en quatre GT : Pilotage, Formation, Actions et Evaluation.
- état de lieux des travaux des GT :
 - o Deux réunions se sont tenues à Paris (Jussieu) les 21/10 et 08/11 où chaque réseau n'avait droit qu'à un seul représentant.
 - o Les GT ont été formés à la suite de la réunion de présentation du 21/10, composés au maximum de 15 membres pour les 25 réseaux concernés, avec la charge de rendre une copie lors de la réunion du 08/11. Il a été obtenu que les réseaux puissent fournir un membre supplémentaire pour participer à un deuxième GT. Le RdE a participé au GT Pilotage (AB) et au GT formation (BS), deux thèmes « stratégiques ».
 - o Suite à la réunion du 11/08 il a été décidé que le travail de certains GT n'était pas clos par manque de temps (deux semaines de travail dont une en période de vacances !). C'est le cas des GT formation et évaluation où les réseaux ont différents points de vue à défendre.
- Premières conséquences pour les réseaux :
 - o Le Comité de Pilotage (CoPil) de chaque réseau sera composé d'un nombre de membres maximum calculé en fonction de la communauté concernée, de 8 à 12 au total. La M.I. a défini un CoPil pour le RdE de 11 membres, en fonction de la taille du réseau évaluée à 800 inscrits à la liste de diffusion. Les membres (hors bureau, voir plus bas) auront une lettre de mission, négociée en direct par la MI avec le DU, avec une délégation de temps de 5% pour les CNRS
 - o Chaque CoPil doit désigner un bureau avec trois fonctions à pourvoir : un *responsable*, un *correspondants budget* et un *référent formation*. Les trois auront une lettre de mission, négociée en direct par la MI avec le DU, avec une délégation de temps de 10% pour les CNRS.

- Un budget annuel sera alloué aux réseaux. Chaque année, les réseaux devront déposer une demande justifiée et le budget alloué comprendra trois volets :
 - fonctionnement du CoPil, calculé sur la base de 3 réunions physiques annuelles pour un comité de n membres (11 pour le RdE)
 - formations, compléments M.I. donnés après arbitrage sur les ANF financées par le SFIP (+ part SFIP ?)
 - actions comme par exemple 2 ou 3 demandes de tutorat, des réunions de GT, des réunions avec les représentants régionaux, assises, des soutiens d'actions régionales, des journées thématiques, etc.
- Pour toutes les interactions CoPil – M.I., l'outil CORE sera le seul moyen valide, avec par exemple des zones pour les dépôts des demandes de budget, des plans de formations, des demandes de mission, etc.
- Les réseaux gardent une large marge de manœuvre en ce qui concerne leurs choix propres d'outils de communication et collaboratifs qu'ils déploieront pour leur communauté, leurs choix d'actions et méthodologies, etc.
- Ils seront évalués suivant une périodicité en cours de définition (4 ans ?) suivant les modalités inscrites dans les chartes.
- Les chartes ont été validées par les services juridiques et la DRH. Elles pourront être modifiées pendant la période de rodage courant 2014.

Le RdE doit donc travailler pour fournir pour le 15/12 date limite, la liste de son bureau et sa demande de budget 2014. Ceci sera validé lors de la réunion de CoPil prévue en physique à Strasbourg le 11/12.

2/ Migration des outils du RdE à la DSI.

- Historique : depuis plusieurs années le groupe communication du comité de pilotage cherche à pérenniser l'hébergement des outils collaboratifs qui ont jusqu'à maintenant été soutenus dans les laboratoires des membres comité qui les ont développé et maintenus. Cette situation est difficile et a déjà nécessité plusieurs « déménagements » au gré des remaniements dans les périmètres des unités et leurs équipes.
- Le Groupe communication du comité de pilotage a depuis plusieurs années alerté sur l'impossibilité de continuer à héberger les serveurs dans les laboratoires pour assurer la pérennité des outils et le Groupe Communication avait exploré plusieurs solutions permettant d'assurer un hébergement définitif. Des contacts avec la DSI du CNRS ainsi que des offres extérieures ayant été envisagées, mi 2013 une réunion avec la DSI avait ouvert la voie vers une solution de serveur dédié mis à notre disposition. Le dossier s'était « embourbé » et la contrainte de fermeture définitive du site à mis en éveil nos tutelles.
- La migration est en cours, cependant les contraintes d'espace de stockage qui devait permettre à l'ensemble de la communauté du RDE de souffler reste un enjeu pour les années voir les mois à venir.
- reste la question de l'achat d'un système de sauvegarde automatique et distant des données du RdE qui permettra une journalisation des archivages tout en sécurisant l'opération par son hébergement sur un site externe à la DSI. Pour garantir un maximum la continuité de service, le serveur de sauvegarde sera équipé d'un onduleur et fonctionnera en RAID 5 avec un volume utile de quelques To. Des disques supplémentaires seront approvisionnés afin de répondre le plus rapidement localement à une défaillance des éléments de stockage et de palier au risque de non disponibilité des dits éléments. Le système sera évolutif pour permettre éventuellement la mise en place d'un doublon afin d'effectuer une sauvegarde journalisée et alternée sur un

deuxième site distant à terme. Ce système permettra également la mise au point des outils, la préparation des fichiers avant leur transfert sur les machines DSI ainsi que de zone de stockage pour des fichiers non publiés et de gros volumes tels que des photos ou vidéos.

- MI précise que cette question ne pourra être traitée que lorsque nous aurons une solution pérenne d'hébergement des outils de communication et de la zone de stockage de fichiers.
- Suite à la réunion du Comité, VT demande par email qu'un membre du RdE soit intégré dans un séminaire sécurité à venir et propose à MI d'y participer. MI demande des informations concernant la nature de ce séminaire et les sujets abordés.

3 / Discussion ANF 2014

VT nous communique la difficulté d'arbitrage des ANF, face au budget disponible. Le budget total des ANF de priorité 1 s'élève à 360k€, correspondant au budget de la plateforme réseaux. L'arbitrage aura lieu à partir de fin novembre, et elle nous invite à lui fournir un état des ressources propres 2013, pouvant venir compléter éventuellement nos projets ANF déposés.

4 / ANF Cibles embarquées Lille (CH)

L'action s'est très bien déroulée, avec moitié de participants électroniciens moitié d'informaticiens. Le réseau régional local MIN2RIEN de DEVLOG était présent et a soumis une thématique commune autour de l'acquisition de données (à forte valeur ajoutée par les électroniciens) et les IHM (à forte valeur ajoutée par les informaticiens).

Fin de la réunion à 16h45